



DINARD GOLF



GRAND PRIX DE BRETAGNE 2024 EPREUVE FEDERALE
REGLEMENT

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront **avoir acquitté le droit de jeu fédéral** et être titulaires **d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf qui devra être enregistré avant la date limite des inscriptions ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur my ffgolf, faute de quoi l'inscription sera rejetée.**

- Pour les joueurs licenciés : Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024. La licence, le certificat médical et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

FORMULES DE JEU

Grand Prix Dames : 36 trous stroke-play brut.

Qualification des 16 meilleurs scores (départage play off) – puis match play ; Champ limité à 33 joueuses.

Grand Prix Messieurs : 54 trous stroke-play brut ; Cut après 36 trous : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le 3^{ème} tour.

À l'issue des 54 trous, qualification des 16 meilleurs scores (départage play off) – puis match play ; Champ limité à 72 joueurs.

Critérium Dames: 18 trous stroke-play brut

Qualification des 8 ou 16 meilleurs scores maximum selon le nombre d'inscrits (départage play off) puis match play ; Champ limité à 30 joueuses.

Critérium Messieurs : 18 trous stroke-play brut

Qualification des 16 meilleurs scores (départage play off) – puis match play ; Champ limité à 60 joueurs.

Seniors Messieurs : 18 trous stroke-play brut

Qualification des 16 meilleurs scores maximum (départage play off) – puis match play ; Champ limité à 39 joueurs.

TROPHEE YVON BOURGES – 1er de la Qualification du Grand Prix Messieurs.

TIRAGES ET HEURES DES DEPARTS :

Premiers Tours de Stroke-Play : Les horaires seront disponibles à partir du Samedi 10 août.

INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus, ceci la date de clôture des inscriptions. La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or UI6 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Le Comité de l'Épreuve a toute latitude pour attribuer les wild cards qui lui seront affectées par la Ligue.

La phase de match-play sera prise en compte pour la gestion du Mérite Amateur. La catégorie sera calculée en fonction des joueuses/joueurs qualifié(e)s pour la phase de match-Play. Au maximum la moitié des joueuses/joueurs du tableau de Match-Play pourront marquer des points, ce qui correspond à celles et ceux qui auront au moins atteint les ¼ de finale.

Les joueurs qui ne rentreront pas dans le champ des Grand Prix, seront basculés dans la catégorie critérium et inversement.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le 1^{er} août.

Les inscriptions se feront uniquement sur le site du golf : www.dinardgolf.com jusqu'au 28 juillet.

- 110 € pour le Grand Prix Messieurs
- 90 € pour le Grand Prix Dames
- 90 € pour les seniors, Critérium Dames et Critérium Messieurs
- 55 € pour les membres du Dinard Golf ;
- 65 € pour les joueurs de 2000 à 2005 ;
- 50 € pour les joueurs de 2006 et après.

Comprenant l'entraînement le 10 Août sur réservation obligatoire au [02.99.88.32.07](tel:02.99.88.32.07)

SERIES ET ORGANISATION

Dimanche 11 août	Critérium Messieurs index maximum 8,4 Critérium Dames index maximum 11,4 Seniors Messieurs index maximum 9,4
Lundi 12 août	Grand Prix Messieurs index maximum 3,4 (1 ^{er} tour) Grand Prix Messieurs index maximum 3,4 (2 ^{ème} tour)
Mardi 13 août	Grand Prix Messieurs index maximum 3,4 (3 ^{ème} tour) Grand Prix Dames index maximum 6,4 (1 ^{er} et 2 ^{ème} tour)

MATCH-PLAY :

Mercredi 14 Août	- Huitième de finale à 7 h 00 ; - Quart de finale : Grand Prix et Critérium à 12 h 30.
Jedi 15 Août	- Demi-finale à 8 h 00 ; - Finale à partir de 13 h 00.

REPERES DE DEPARTS :

- Blancs : Grand Prix Messieurs, Seniors Messieurs, Critérium Messieurs
- Bleus : Grand Prix Dames, Critérium Dames

DEPARTAGES :

Grand Prix – Trophée Yvon BOURGES : 1^{ère} place, play off trou par trou en stroke play sur les trous 1, 6 et 7 en boucle.

Qualifications Match-play : play off, trou par trou en stroke play sur les trous 1,6 et 7 en boucle.

Match play : En cas d'égalité du match sur le 18, la partie continue dans l'ordre des trous du parcours.

INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES :

Application du § III-3 du Règlement Général spécifique des Épreuves Fédérales en simple et en double.
Le grand Prix est prioritaire.

REMISE DES PRIX :

Jedi 15 Août – A l'issue des finales – Remise des prix à « La Joie ».
Seront récompensés les quarts, les demis et finalistes des Match-Plays.

COMITE DE L'EPREUVE

Marie-Christine PARIS	Présidente du Club
Jean-Guillaume LEGROS	Directeur du Club
Gérard BARREAU	Chef Arbitre
Jean-Marie VILPASTEUR	Arbitre

ARBITRES

Gérard BARRAU
Jean-Marie VILPASTEUR
Philippe DEBARRE